

Fondation **MalleyPrairie**



Rapport annuel **2017**



Madame, Monsieur,  
Chère amie, cher ami de la Fondation MalleyPrairie,

L'année 2017 aura été marquée par plusieurs événements importants tant au niveau national qu'interne à la Fondation.

Tout d'abord, nous saluons la décision prise en mai 2017 par la Suisse de ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, nommée *Convention d'Istanbul*. Une formalité plus que nécessaire !

Ensuite, c'est la loi d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD) qui a été votée en septembre 2017 par le canton de Vaud. Elle permettra de renforcer le mécanisme d'expulsion des auteure-s de violence dans le couple ou la famille du domicile conjugal, pérennisant une pratique mise en place depuis 2015 dans le cadre d'un paquet de mesures transitoires urgentes. L'une d'entre elles a débouché sur un changement de paradigme important au Centre d'accueil MalleyPrairie, avec l'ouverture de la prestation «Guidance» qui voit des intervenantes et intervenants sociaux se rendre au domicile de la victime à la suite d'une mesure d'expulsion.

Le Centre de vie enfantine n'est pas en reste avec l'aboutissement d'une longue réflexion qui va conduire en janvier 2018 à l'ouverture de *La Prairie*, une unité d'accueil spécifique pour les enfants des résidentes. Ce projet a trouvé une unanime adhésion de tous les partenaires concernés.

Afin de conclure les activités en lien avec la célébration de 40 ans en faveur des victimes de violences conjugales de la Fondation, je signale encore la parution de *l'Odyssée du CMP*, un livre rétrospectif à la fois d'un point de vue narratif, historique et émotionnel.

Pour terminer, il me revient l'agréable rôle de remercier, comme chaque année, les membres du Conseil qui investissent de leur temps pour que les structures puissent fonctionner en toute quiétude, les directrices pour leur engagement sans failles, les collaboratrices et collaborateurs qui font des miracles au quotidien, les bénévoles qui apportent une respiration, les partenaires du réseau qui permettent que les rouages s'imbriquent, sans oublier les financeurs institutionnels ou les donatrices et donateurs privés qui contribuent à ce que nous existions.

Un chaleureux merci à toutes et tous !

Philippe Chaulmontet  
Président

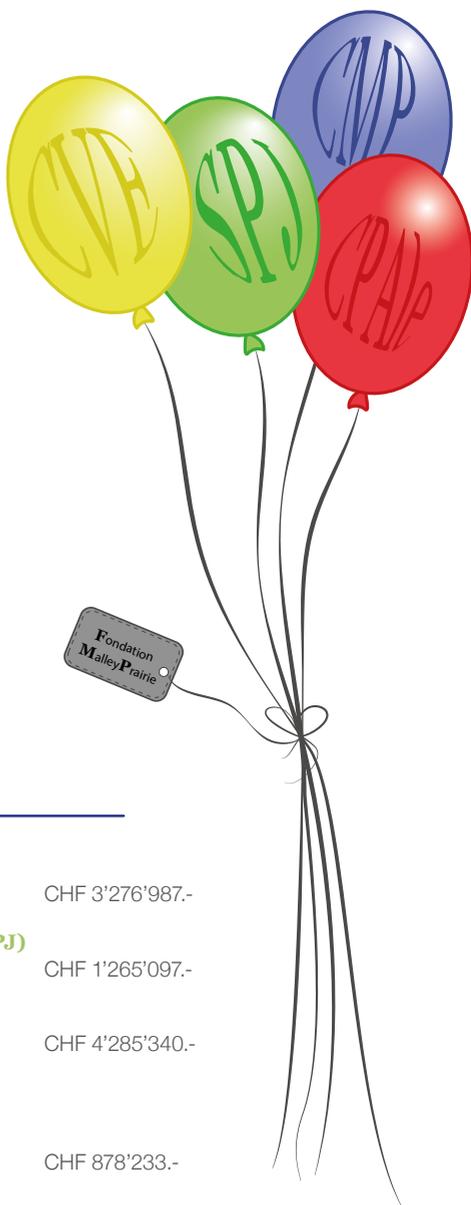
## Services Généraux

Il n'est pas simple de transformer les chiffres en quelques mots. Les tableaux Excel transcrivent si bien la complexité de gérer 3 structures avec 3 directions, 4 lieux distincts et quelques satellites, sans oublier 1 cuisine, 130 collaboratrices et collaborateurs pour environ 70 postes à plein temps, 3 financeurs principaux et des secondaires tout aussi importants, ainsi qu'une multitude de prestations et nombre de défis et problèmes à résoudre.

*Dans un tableau Excel, il est possible de faire tenir tout cela, et ce... jusqu'à la virgule !*

Dans ce rapport annuel, nous mettrons juste en évidence, les budgets 2017 qui nous ont permis de transformer les chiffres en activités sociales et éducatives toutes reliées.

Catherine Malservi-Zehnder  
Directrice Services Généraux



### Centre de Vie Infantine (CVE)

Accueil de jour des enfants du quartier

CHF 3'276'987.-

### Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)

Accueil en garderie des enfants des résidentes

CHF 1'265'097.-

### Centre MalleyPrairie (CMP)

Prestations aux victimes  
(hébergement, ambulatoires Lausanne et régions,  
intervention à domicile, groupe soutien)

CHF 4'285'340.-

### Centre Prévention de l'Ale (CPAle)

Prestations aux auteurs et auteures

CHF 878'233.-

### Chiffre d'affaires cumulé

CHF 10'383'148

**Budget 2017**  
des structures d'exploitation de la Fondation

## Partenaires Financiers

---

Nos chaleureux remerciements à nos partenaires institutionnels, nos mécènes et partenaires privés, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous soutiennent par leurs dons.

### Partenaires institutionnels

Service de Prévoyance et d'Aide Sociales

Service de Protection de la Jeunesse

Centre LAVI ( Loi sur l'Aide aux Victimes d'Infractions)

Service de la Petite Enfance

FAJE

### Mécènes et donateurs privés

Fondation OAK

Loterie Romande

Fondation Pierre Demaurex

Commune d'Ecublens

Commune de Renens

Notre action, et notre préoccupation constante sont d'accompagner, dans un moment de vie particulièrement difficile, toute personne confrontée à des comportements violents au sein du couple ou de la famille qui se vivent dans le vase clos du domicile. Cela concerne des femmes, des hommes et des enfants, sans distinction de milieu social, intellectuel et culturel.

La Fondation MalleyPrairie a toujours été convaincue qu'une prise en charge intégrée de cette problématique est une nécessité pour arriver à sortir de la spirale de la violence, autant pour les personnes qui la subissent que pour celles qui l'agissent. C'est la raison pour laquelle notre institution est constamment en mouvement afin d'aider toutes les personnes impliquées à s'extraire de l'isolement, à vivre à nouveau en sécurité, dans des relations plus égalitaires et harmonieuses et répondre ainsi à une problématique sociale grave.

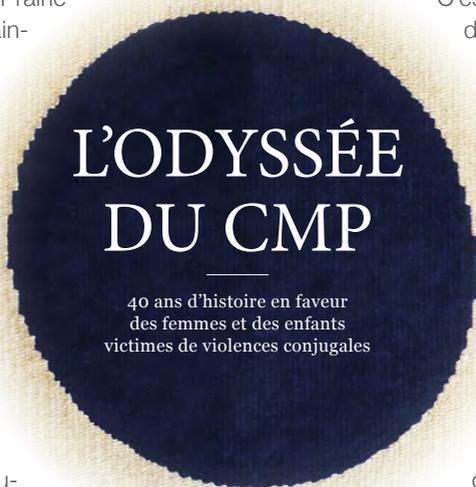
Les enjeux majeurs de 40 années de traitement de la violence conjugale ou domestique au Centre d'accueil MalleyPrairie sont désormais relatés dans le livre rétrospectif *l'Odysée du CMP*.

Le projet commence en mai 2016. Michèle Gigandet, responsable pédagogique, souhaite marquer l'anniversaire de la Fondation de manière tangible. Elle a l'envie de poser sur papier l'historique du Centre, ponctué d'articles de la Convention d'Istanbul, le tout animé de témoignages de résidentes, d'enfants, de collaboratrices et collaborateurs, ainsi que des partenaires du réseau.

C'est à Michal Masternak, diplômé en anthropologie et membre de l'équipe veille, qu'elle confie la rédaction de la narration et les interviews des collègues qui viendront jalonner le propos. Il y mettra tout son professionnalisme et toute sa rigueur. De son côté, Michèle Gigandet aura à cœur de compléter le récit pour que rien ni personne ne manque au rendez-vous.

Rosemonde Rossel, adjointe de direction et secrétaire de fondation, entre ensuite dans la danse, pour une valse de relecture et de cohérence générale, l'habillement en image et la coordination avec toutes les personnes qui participent à l'édifice.

Tous trois ont largement consacré plus d'une certaine d'heures chacun à ce projet.



# Centre d'accueil MalleyPrairie

(suite)

Le résultat est à la hauteur de l'investissement et, n'ayons pas peur de le dire, de leurs espérances.

Il fallait encore donner place à l'émotion, avec une mise en page magnifiquement réalisée par la graphiste Camille Hacad Monarque, le tout prenant forme sur papier par l'imprimerie Baudat. Chacune et chacun ont travaillé sur le fil du temps pour que le livre soit disponible le 19 décembre 2017, jour de la fête de Noël du Centre d'accueil. Belle preuve que les exploits sont rendus possibles par l'enthousiasme et la force de l'engagement.

Si vous souhaitez en commander un ou plusieurs exemplaires, que nous offrons avec plaisir, il vous suffit d'envoyer un message à l'adresse : [secretariat@malleyprairie.ch](mailto:secretariat@malleyprairie.ch)

Ce livre existe car derrière chacun des mots, il y a toutes celles et tous ceux qui s'investissent ou qui se sont investis, jour après jour, année après année, de près comme de loin, au sein de la Fondation.

Merci à vous !

Isabelle Chmetz  
Directrice  
Centre d'accueil MalleyPrairie  
Centre Prévention de l'Alc

Statistiques CMP	2017	2016	2015
Nb studios	24	24	24
Nb places adultes	27	27	27
Nb places enfants	22	22	22
Nb admission femmes	151	184	199
Nb journées femmes	9'989	9'872	9'866
Durée moyenne séjour	55,5	46,6	49,5
Nb admission enfants	153	182	200
Nb journées enfants	8'754	7'617	8'415

## Statistiques CMP

Ambulatoire	2017	2016	2015
Lausanne	839	842	817
Itinérance	211	193	191
Guidance	90*	-	-
Couple	27	13	6

\* Depuis le 01/04/2017

## Ambulatoire

Courant 2016, le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) division Aide et insertion sociales (AIS) nous a confié la tâche d'élaborer un projet d'accompagnement pour les victimes de violence conjugale qui restent au domicile, à la suite de l'expulsion de l'auteur-e des violences. Notre proposition a bénéficié de l'aval et du financement du SPAS pour 2017 et a été soutenue par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), le Centre LAVI, l'EMUS et le Centre Prévention de l'Ale.

Nous avons appelé cette nouvelle prestation *Guidance*. Elle fait suite à l'application vaudoise de la mesure d'expulsion (article 28b du Code civil suisse), nommée *Qui frappe part !* mise en place par tous les partenaires concernés : police cantonale, tribunaux d'arrondissement, ministères publics, Service de protection de la jeunesse, centre LAVI, EMUS, Unité de médecine des violences (UMV), Centre prévention de l'Ale et Centre d'accueil MalleyPrairie.

Concrètement, nous avons pu constituer une équipe de professionnelles et professionnels intervenant en binôme pour apporter soutien, information et accompagnement aux femmes et aux enfants restés au domicile. La démarche consiste à prendre contact rapidement, avec les victimes et leur proposer une ou deux rencontres chez elles. Le but est de leur communiquer tous les renseignements dont elles peuvent avoir besoin au sujet de la procédure judiciaire liée à l'expulsion de l'auteur-e du domicile, les soutenir dans les choix qu'elles feront et les aider à se préparer pour l'audience de validation qui a lieu dans les 14 jours après l'expulsion.

Nous avons voulu privilégier deux aspects : apporter notre aide aux personnes qui n'auraient pas pu en bénéficier parce qu'elles sont restées chez elles et rencontrer les enfants qui sont au cœur de toutes situations de violence domestique. Dans ce cadre, nous pouvons également voir les hommes victimes demeurés au domicile alors que l'auteur-e en a été éloigné-e.

Après une année d'intervention Guidance, nous pouvons relever la complémentarité de cette prestation et surtout l'utilité pour les victimes de comprendre et de s'orienter dans la procédure juridique liée à l'expulsion. Elle permet souvent de concrétiser une séparation qui était latente, même si cette décision reste difficile à vivre pour toutes les familles.

Berta Staedler  
Intervenante sociale



Le Centre d'accueil MalleyPrairie, c'est environ 200 femmes et 200 enfants hébergés de quelques jours à quelques mois, ainsi que des centaines de personnes rencontrées chaque année lors d'entretiens ambulatoires. C'est aussi 60 collaboratrices et collaborateurs salariés et bénévoles avec des métiers et des parcours différents.

En tant qu'institution financée par de l'argent public, il est de notre responsabilité d'ouvrir des postes de travail autres que le passage classique de la réponse à une offre d'emploi. C'est ainsi qu'en 2017, nous avons pu accueillir plusieurs personnes avec des trajectoires différentes via les mesures « Prolog », « AI », « ORIF », « IPT » et « ETSL ».

La mesure de réinsertion professionnelle de Prolog permet à un-e bénéficiaire du revenu d'insertion de rejoindre une institution dans le secteur hospitalier médico-social ou socio-éducatif pour une période de 10 mois. Le suivi et le contact régulier entre les partenaires permettent à la personne de se sentir entourée, suivie et au besoin de tirer profit d'une formation ou d'un soutien adapté. Belle expérience de collaboration fructueuse. La bénéficiaire de cette mesure a ainsi pu développer de nouvelles compétences, de même que la collègue qui l'a accompagnée.

Dans le secteur de l'intendance, nous avons pu bénéficier d'une mesure ETSL (Emploi Lausanne) mise en place en lien

avec les offices régionaux de placement, CSR et AI. L'institution a pu accueillir durant 3 mois une collaboratrice qui a pu renouer avec une activité connue et acquérir de nouvelles aptitudes en lien avec son travail, mais également dans ses capacités à collaborer et à travailler en équipe.

Un autre exemple, a été le choix fait par la direction, au moment d'un recrutement, de retenir à compétences égales une personne en reconversion professionnelle. La volonté du candidat, ainsi que son aisance à évoluer dans notre contexte particulier a fait la différence. Le soutien de l'AI, dont la personne pouvait bénéficier, nous a permis de l'engager dans de meilleurs délais.

Les mesures existantes et l'engagement des différents partenaires dans le canton et de l'AI ont donné l'opportunité à chacun et chacune de trouver leur place. Un grand merci à toutes les personnes qui œuvrent dans ce sens.

Marie-Claude Ischer  
Responsable Ressources Humaines

Pour le Centre Prévention de l'Ale (CPAe), l'année 2017 s'est vue placée sous l'égide du *droit*. A la fois sur le plan cantonal, avec le projet de Loi de prévention et d'organisation de la lutte contre la violence domestique (LOVD), que le Grand Conseil a adopté à l'unanimité en septembre et sur le plan international, avec la ratification de la Convention d'Istanbul par la Suisse en décembre.

La Fondation MalleyPrairie a été précurseur dans *l'approche intégrée en matière de violence domestique*, et ce dès 1995, confortée par la position du Conseil de l'Europe, au travers de la Convention d'Istanbul. De façon unique en Suisse, cette approche se matérialise par la présence au sein d'une même institution, de collaboratrices et collaborateurs intervenant auprès de tous les protagonistes concernés, et par la mise en commun de leurs compétences au sein d'un Pôle Ressources. L'intérêt du réseau pour notre expérience s'est exprimé par une présentation à la Conférence suisse des procureurs généraux. Nous avons également intégré l'association Violence que faire qui assure en Romandie un service d'information et d'orientation en ligne et au niveau national, ainsi que l'Association professionnelle suisse des services de consultation pour auteurs et auteures de violence.

La LOVD vient quant à elle renforcer la mission du CPAe : diminuer la récurrence des violences. Nous y contribuons par des moyens complémentaires : d'une part, en offrant une aide directe aux personnes, hommes ou femmes, qui ont recours à des comportements violents au sein du couple

ou de la famille. D'autre part, en sensibilisant l'ensemble du réseau à cette problématique complexe. Ce deuxième volet est porté conjointement par le CPAe, le Centre d'accueil MalleyPrairie et depuis 2017 également le Centre de vie enfantine, réunis dans le Pôle Ressources de la Fondation qui propose une intervention coordonnée auprès de toutes les personnes concernées : les adultes auteurs et victimes, leurs enfants, l'entourage et les partenaires du réseau.

La LOVD prévoit que les personnes expulsées du domicile par la police seront obligées de se rendre au moins à un entretien dans notre Centre. Cette nouvelle mesure nous a amenés à étoffer notre équipe et adapter nos locaux afin d'accueillir ces situations supplémentaires. Nous avons aussi commencé à examiner, avec nos partenaires cantonaux, l'élargissement de nos prestations avec le développement à terme, de permanences dans les différentes régions du canton, facilitant l'accueil des bénéficiaires.



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

La LOVD prévoit aussi de former de façon plus systématique les membres du réseau afin d'améliorer la capacité du dispositif à détecter les situations de façon précoce et à orienter les personnes concernées vers les ressources adéquates.

## Centre Prévention de l'Ale

(suite)

Le Pôle Ressources sera donc amené à développer ses actions de sensibilisation, en plus des nombreuses formations déjà données dans des écoles professionnelles et auprès des partenaires intéressés par cette thématique.

Toujours au sein du Pôle Ressources, le projet de co-animer des entretiens avec l'équipe couple du CMP s'est concrétisé au printemps. Ces entretiens centrés sur l'arrêt de la violence ont sensiblement augmenté, avec le double de couples accueillis. La proximité entre les intervenantes et intervenants du CMP et du CPAle s'est aussi renforcée au travers de formations, de supervisions et d'intervisions communes.

Dans son activité auprès des bénéficiaires, le Centre a ouvert 233 dossiers (142 orientées par la police, 87 volontaires et 4 sous injonction judiciaire), parmi lesquels 15 personnes se sont engagées dans nos programmes de groupes thérapeutiques. L'impact du dispositif *Qui frappe, part !* mis sur pied en 2015, avec l'information systématique par la police aux auteur-e-s de se voir aidé-e-s par notre Centre reste conséquent. L'entrée en vigueur de la LOVD, avec l'obligation pour les personnes expulsées de nous rencontrer, devrait avoir une incidence importante sur le nombre de personnes qui seront accueillies en 2018.

Par ailleurs, nous avons poursuivi le développement des nouvelles prestations mises en place en 2016. Le CPAle a ainsi

pu proposer des entretiens passerelles à 20 personnes ne pouvant pas accéder aux programmes de groupes, et des cours de sensibilisation à 4 personnes, notamment sur des samedis matin.

De plus, le pourcentage de bénéficiaires acceptant d'effectuer un entretien d'accueil ou d'évaluation (après l'entretien d'accueil) a augmenté entre 2016 et 2017. Pour l'accueil, le taux est passé à 60% en 2017 (55% en 2016) et pour les évaluations à 34% (26% en 2016). Le pourcentage d'entrées dans les différents programmes est quant à lui resté stable, avec 16%.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe du CPAle pour son engagement, son ouverture et sa créativité dans un contexte de changements importants. Notre reconnaissance va aussi à nos collègues des autres secteurs de la Fondation. Grâce à eux, le CPAle reçoit le soutien indispensable au développement de ses prestations, et les activités du Pôle Ressources prennent une ampleur jusqu'ici jamais égalée, avec une reconnaissance bien au-delà de notre canton.

Christian Anglada  
Responsable pédagogique

### Naissance du projet « La Prairie »

*« Les murs ne sont pas toujours au-dehors. Dans les murs, il y a une lézarde, et dans toute lézarde, très vite, il y a un peu de terre. Et dans ce germe fragile, il y a l'espoir d'une fleur. Et dans cette fleur, la certitude ensoleillée d'un pétale de liberté. Les murs les plus cachés sont souvent au-dedans et dans ces murs aussi il y a des lézardes. »*

*Laissons pousser les fleurs ! Elles sont les fleurs à venir ! »* Auteur inconnu.

### Accueil en urgence au CVE

réservé aux enfants et leurs mères lors de leurs séjours au Centre d'accueil - dès la naissance jusqu'à l'entrée à l'école

La prise en charge par le Centre de vie infantile des enfants séjournant avec leur mère au Centre d'accueil à la suite de violences conjugales ou familiales (enfants internes) a beaucoup évolué ces dernières années. Un protocole *Accueil des enfants internes* a été élaboré par un groupe de travail constitué par une éducatrice de chaque secteur. Les demandes de prise en charge des enfants hébergés au Centre d'accueil sont devenues plus exigeantes et une formation interne à l'intention des équipes éducatives sur l'impact de la violence conjugale sur les enfants a été mise en place.

L'objectif pédagogique général du Centre de vie infantile est d'accueillir les enfants dans un cadre sécurisant et adapté à leurs besoins. L'objectif spécifique pour les enfants internes est de leur offrir également une sécurité affective et des points de repère stables pour qu'ils puissent retrouver la confiance dans l'adulte, reconstruire leur estime de soi et l'estime des autres. Par conséquent, il est indispensable d'impliquer également les mères dans la prise en charge de leurs enfants, leur donner des moyens et des outils concrets à partir d'observations et des situations vécues.



## Place de la mère

En arrivant au Centre d'accueil, l'enfant perd tous ses repères, sauf ceux de sa mère, qui en même temps n'est souvent plus apte à remplir cette fonction de protection. Elle est envahie et dépassée par sa propre situation et se trouve ainsi dans l'incapacité de répondre au besoin de sécurité nécessaire pour rassurer son enfant. Elle est émotionnellement fragilisée et préoccupée par des rendez-vous urgents et incontournables (Centre LAVI, UMV Unité de médecine des violences, médecin, avocat, tribunal, etc.).

Notre fonction en tant qu'éducatrice est d'être vigilant au lien mère-enfant. Cela comprend d'accompagner la mère à être sensible et attentive aux besoins de son enfant et de l'aider à reprendre confiance dans ses compétences parentales trop souvent dénigrées. Chaque accueil en urgence nécessite la création d'un contexte de confiance réciproque qui permet d'acquérir un sentiment de sécurité pour l'enfant et sa mère.

*« Les mères sont des réserves d'espoir pour les enfants. La place des mères est fondamentale dans le travail de prévention. Ce temps passé avec les mères est plus que nécessaire si on veut diminuer l'impact de la violence conjugale et amoindrir l'instrumentalisation, le stress de l'enfant, sa « parentification » ses conflits de loyauté et la détresse des mères face à leurs enfants. »<sup>1</sup>*

En psychologie, la période entre zéro et trois ans est très importante dans la construction du soi et de l'identification. Plus l'enfant est petit, plus il a besoin de l'adulte pour le bercer, le prendre dans les bras lorsqu'il pleure, pour régler ses propres états d'âme et faire l'intermédiaire avec l'extérieur. Il n'a pas encore les structures cognitives qui lui permettent de comprendre ce qui se passe entre ses parents et n'a pas toujours la capacité d'exprimer ce qu'il ressent.



1. Aïcha Aït Hmad et Jean-Louis Simoens, « Les enfants dans la violence conjugale. Réflexions sur le travail de l'équipe enfants du refuge du CVFE. »

---

## Repères

Les observations faites montrent qu'un enfant qui réintègre la garderie lors d'un nouveau séjour au Centre d'accueil retrouve très rapidement les points de repère qui le sécurisent, malgré les chamboulements dans sa vie.

*Florian (prénom d'emprunt) revient avec sa mère pour un deuxième séjour au Centre d'accueil. Il monte à la garderie, court au vestiaire et me demande : « Elle est où ma photo ? Pourquoi elle n'est plus là ? » Je lui explique qu'il a grandi depuis la dernière fois qu'il est venu et que cette fois, il va changer de groupe. Il aura également sa photo accrochée au nouveau vestiaire.*

Cet exemple démontre l'importance d'offrir aux enfants des repères stables qui donnent du sens, les sécurisent et les soutiennent dans la construction de leur identité et dans leur prise d'autonomie.

Le travail autour de l'accueil en urgence est bien sûr lié au temps de l'hébergement, mais aussi et surtout à la qualité du lien qui se construit entre les enfants, les mères et l'équipe. Basée sur des observations de sa pratique, l'équipe s'est interrogée sur les conséquences à intégrer du jour au lendemain un enfant du Centre d'accueil dans un groupe d'enfants déjà constitué depuis plusieurs mois, compte tenu du fait que pour la plupart d'entre eux il s'agit de leur première socialisation. Cet aspect est renforcé sachant qu'un enfant en bas âge n'est pas encore équipé pour vivre en collectivité et que la socialisation est un long processus.

Ces enfants commencent l'adaptation dans un groupe et n'ont pas toujours la possibilité de la terminer (retour à la maison parfois précipité, déménagement dans un autre appartement ou un autre quartier). Suivant le contexte du départ ou l'endroit où il va habiter, il arrive qu'il n'ait pas l'occasion de fréquenter une autre garderie ; le processus de la socialisation en collectivité est alors interrompu. N'est-ce pas une perturbation supplémentaire ?

## Réflexions

Les enfants accueillis en urgence à MalleyPrairie présentent fréquemment des troubles de l'attachement qui ont des conséquences directes sur leur socialisation. Ils montrent de grandes angoisses lors de changements et de tout ce qui peut représenter une séparation. Ils ont souvent des difficultés lors des repas (n'acceptent pas de rester à table, refusent de manger...) et lors des siestes. Ils développent une hyper vigilance et ainsi, le moindre bruit, comme une porte ou une fenêtre qui claque, un haussement de voix est vécu avec apeurement. Ils ont un grand besoin de régularité et de repères sûrs. Tous ces exemples sont des situations rencontrées dans la prise en charge des enfants du Centre d'accueil, mais il est important de ne pas généraliser ni stigmatiser ces enfants, car tous ne réagissent pas de la même façon.

## Centre de Vie Infantile

(suite)

### Projet futur du groupe La Prairie

L'équipe éducative est arrivée à la conclusion que la création d'un lieu d'accueil pour les mères et leurs enfants, en compagnie d'éducatrice, à des moments ponctuels et réguliers, était devenu incontournable. La conviction du bien-fondé d'un *accueil mère-enfant* au sein du Centre de vie infantile s'est renforcée après avoir visité le centre d'hébergement VIFFIL SOS Femmes à Lyon et échangé avec leur équipe. Les publications et la conférence de Madame Karen Sadlier<sup>2</sup> ont apporté un fondement étayé de recherches approfondies et concluantes à notre projet. L'objectif d'un tel accueil est qu'une mère puisse passer un moment en compagnie de son enfant et partager, avec d'autres femmes, ses soucis de mère pour se sentir comprise et soutenue. Durant ces accueils, l'équipe peut lui offrir un soutien pédagogique direct et ainsi renforcer ses compétences parentales trop souvent dénigrées.

Pour montrer l'importance et la nécessité d'un tel accompagnement, Madame Karen Sadlier évoque durant une conférence :

*« Des professionnels se trouvent face à des mères qui souffrent d'un point de vue psychologique avec différents symptômes psychologiques : dépression, syndrome post-traumatique, dissociation avec des implications pour la parentalité. Ils peuvent être transitoires si elles se sentent en sécurité et s'il y a un suivi adapté qui est mis en place. En ce qui concerne la gestion de la frustration, elles ont du mal à mettre des limites à leurs enfants. Elles ont besoin d'un accompagnement très étroit de la part des professionnels pour les aider à apprendre comment mettre des limites. Il ne s'agit pas de dire « Madame il ne faudrait pas faire ceci ou cela », mais de lui montrer comment faire et l'accompagner dans ce processus. »<sup>3</sup>*



2. Docteure en psychologie clinique. Elle exerce en cabinet privé et elle est consultante pour l'Observatoire de violence envers les femmes 93 et la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof). Elle a été directrice du département enfants et adolescents du Centre du psychotrauma de l'Institut de victimologie de Paris entre 1996 et 2014, ainsi que secrétaire générale de la Société européenne du stress et trauma.

3. Journée d'étude sur les « Enfants exposés aux violences conjugales », conférence de Karen Sadlier, docteur en Psychologie et Psychopathologie, Martigues, le 11 mai 2010

---

## L'idéal... « vision du futur... »

Entre les réflexions et la pratique, il paraît incohérent de demander aux enfants et à leurs mères dès leur prise en charge de s'adapter à un fonctionnement *ordinaire* de garderie, avec son cadre relativement rigide. Imaginons cet enfant qui est parachuté d'un jour à l'autre dans un groupe d'enfants après avoir quitté ses *quatre murs*, son père, ses jouets, parfois son chien, son chat pour trouver refuge avec sa mère au Centre d'accueil. Une autre difficulté d'adaptation s'y ajoute du fait que la plupart des enfants du Centre d'accueil ne sont pas francophones et n'ont jamais fréquenté une garderie, voire jamais été séparés de leur mère. Plusieurs situations montrent que l'enfant et sa mère vivaient en vase clos, isolés du monde extérieur et coupés de tout réseau social.

Barbara Gerber  
Éducatrice et responsable pédagogique

Carine Baud-Sellie  
Éducatrice et responsable de secteur

En étroite collaboration avec l'équipe de permanence du Centre de vie enfantine

## Vision du futur... « Réalité... »

Porté par ces convictions fondées sur plus de 40 années d'expérience dans la prise en charge des enfants confrontés à la violence entre leurs parents, ce projet verra le jour début 2018 grâce au soutien actif de la Ville de Lausanne par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Claude Seiler, chef du service de l'accueil de jour de l'enfance et de nos généreux donateurs (Loterie Romande, Eglise C3 Lausanne).

Des locaux ont été trouvés à proximité du Centre d'hébergement et aménagés en lieu d'accueil chaleureux. Tout a été mis en place pour que mères et enfants se sentent un peu comme à la maison ; en sécurité, à l'aise et suffisamment détendus pour renouer des relations sereines et constructives sous le regard bienveillant des éducatrices. Un lieu terreaux pour laisser pousser les fleurs d'un quotidien et d'un avenir sans violence.

Anne-Lise Dell'Eva  
Directrice  
Centre de vie enfantine



# Fondation MalleyPrairie

## Centre d'accueil MalleyPrairie

Chemin de la Prairie 34 - 1007 Lausanne  
Tél. : 021 620 76 76  
info@malleyprairie.ch  
malleyprairie.ch  
violencequefaire.ch

## Centre Prévention de l'Ale

Rue de l'Ale 30 - 1003 Lausanne  
Tél. : 021 321 24 00  
info@prevention-ale.ch  
prevention-ale.ch

## Centre de Vie Infantile

Chemin du Martinet 27  
1007 Lausanne  
Tél. : 021 620 08 98  
garderies@malleyprairie.ch  
cve-malley.ch

## Services Généraux

Chemin de la Prairie 34  
1007 Lausanne  
Tél. : 021 620 76 76  
malleyprairie.ch

Compte CH24 0076 7000 T092 8643 1  
Banque Cantonale Vaudoise, 1001 Lausanne